

# Construction et mise à disposition par la recherche d'un savoir commun : enjeux et application au secteur des pêches guinéen

**Jean Le Fur<sup>1</sup>, Alkaly Doumbouya<sup>2</sup>,  
Moussa Diallo<sup>2</sup>, Youssouf Camara<sup>2</sup> et François Domain<sup>1</sup>**

## **Place de l'information dans le développement des pêches**

La disponibilité d'information apparaît aujourd'hui comme une clé essentielle de la prise de décision et de l'action (Stephenson et Lane, 1995, Rivard et Talbot, 1999). Ainsi l'information, qui peut être perçue comme une ressource, joue a priori un rôle important pour le bon fonctionnement d'un secteur productif tel que le secteur des pêches guinéen. Le centre de recherche de Boussoura<sup>2</sup> s'est intéressé à ce problème et a cherché à y apporter quelques réponses.

Les questions que soulève la problématique de l'information sont multiples ; elles concernent par exemple :

- la qualité de l'information disponible qui conditionne étroitement la qualité des décisions qu'elle permet,
- les modes d'accès à l'information pour lesquels, par exemple, les acteurs ne sont pas égaux selon qu'ils disposent ou non, de radio, TV, téléphone, journaux, qu'ils peuvent lire ou non dans une langue ou dans une autre, qu'ils disposent ou non du niveau d'éducation nécessaire à la compréhension d'une information donnée, etc.
- les modalités de circulation de l'information ; circulation formelle et informelle, officielle et officieuse, ponctuelle ou régulière, etc.
- la formation de groupes plus ou moins distincts entre producteurs et détenteurs d'information ou entre destinataires et utilisateurs d'information;
- l'existence d'écart entre l'offre et la demande d'information,
- etc.

## **Nature des problèmes liés à la circulation de l'information**

Présentée ici à titre d'illustration, une enquête a été réalisée du 06/06/00 au 09/07/00 sur la circulation de l'information au sein et entre les structures du département des pêches en Guinée. Le choix des personnes à interroger s'est effectué sur la base de l'organigramme de l'administration centrale des pêches. Du fait d'une forte concentration de l'information au niveau des chefs de services et départements, constatée lors des premiers entretiens, le ques-

---

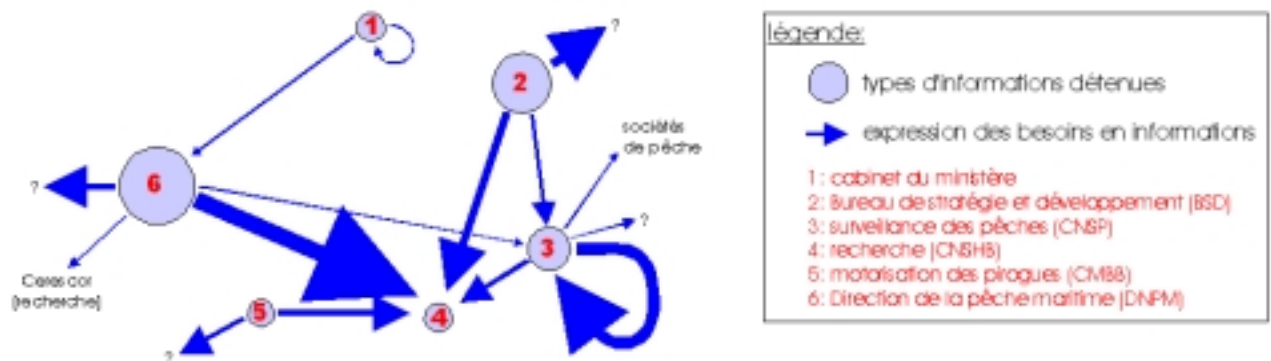
<sup>1</sup> Institut de Recherche pour le Développement (IRD - ex Orstom), BP1984, Conakry, rép. de Guinée

<sup>2</sup> Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), BP3738/39, Conakry, rép. de Guinée

tionnaire d'enquête a été principalement soumis à ces derniers. Au total 34 personnes dans 32 services ont été interrogées. Au cours de l'enquête, les personnes interrogées ont notamment eu à préciser les types d'informations qu'elles détenaient sur le secteur et à exprimer leurs besoins en information.

S'agissant d'une enquête aux dires d'experts, les résultats obtenus sont très incomplets et ne produisent pas une image exhaustive de l'information disponible et de sa circulation. Ils fournissent cependant une indication sur la circulation de l'information, telle qu'elle était à l'époque de l'enquête. Les résultats sont présentés sur la figure 1, rassemblés par institution (le niveau service a été agrégé).

Figure 1: résultats d'une enquête sur la circulation de l'information au sein de l'administration des pêches en république de Guinée.



On observe de grandes disparités au sein des services en termes d'information détenue et dans le détail, certaines incohérences dans les modalités de circulation telles que par exemple :

- des services fournisseurs d'information très sollicités sont peu dotés (ou diffusent mal) l'information qu'ils détiennent,
- certains services produisent et consomment de l'information en interne sans la diffuser
- d'autres services déclarent disposer de beaucoup d'information mais ne sont pas sollicités,
- des services très dépendants d'un autre en terme d'information ne sont, dans la pratique quotidienne, pratiquement pas en relation.
- certains services a priori très liés n'échangent pas d'information.
- la plupart des personnes qui expriment des besoins en information non disponible au sein du département des pêches ne savent pas où acquérir cette information.

On notera aussi que certains services au sein de ces structures ne sont pas concernés par la circulation d'information et déclarent ne pas avoir de besoin dans ce domaine.

En ce qui concerne les informations détenues par chaque institution, le résultat présenté reflète la perception qu'ont les acteurs de l'information qu'ils détiennent et non pas de l'information réellement détenue. Ce point indique que le principal problème vis à vis de la circulation de l'information n'est pas tant la disponibilité de l'information que la connaissance par chacun de l'existence de cette information. Ce point est particulièrement accentué dans l'administration des pêches en Guinée. En effet, lors de l'enquête, il est apparu que nombre des personnes interrogées avaient des difficultés à préciser le rôle et les attributions du service au sein duquel ils étaient employés.

Finalement, l'étude réalisée traduit la circulation formelle de l'information telle qu'elle apparaît au sein de l'administration des pêches. La pratique montre en fait que ce circuit déséquilibré ne constitue qu'une faible partie de la réalité : une quantité, a priori conséquente,

d'information circulerait à travers un réseau de relations personnelles, beaucoup plus efficace, dans et hors de l'administration des pêches. Ce circuit apparaît difficile à appréhender par des enquêtes standard, il semble cependant que la nature de l'information (officielle, officieuse) ne serait pas la même dans les deux circuits.

Si l'on constate une situation à améliorer au sein d'une structure telle que le département des pêches, les problèmes existent aussi à l'échelle générale du secteur. Sur ce vaste domaine, la question de l'information soulève divers enjeux.

## **Enjeux liés à la circulation de l'information**

Exemple 1 : le déficit d'information peut conduire les acteurs à des actions inappropriées : sur les questions d'environnement, des modifications écologiques liées à la construction d'un barrage ont conduit à la recrudescence de lamantins (mammifères, siréniens) dans certaines zones à mangrove. Les pêcheurs, ayant déploré des destructions de filet par ces animaux ont sollicité la recherche pour limiter leur présence, invoquant la compétition avec ces mammifères pour la ressource halieutique. Or les siréniens sont des organismes principalement herbivores, rarement omnivores donc piscivores. La seule mise à disposition de cette information permet de replacer le problème dans une perspective plus réaliste. Pour des questions de cet ordre, dont certaines peuvent être plus lourdes de conséquences, la diffusion des connaissances de la recherche peut contribuer à l'exploitation plus judicieuse d'un écosystème marin complexe.

Plus généralement, l'échange d'information peut contribuer à améliorer les activités de l'une et l'autre partie : par exemple la fourniture de carte des reliefs sous-marins, de la structure et la composition des fonds marins par la recherche peut être utile aux pêcheurs dans la découverte de nouvelles zones de pêche. Inversement les connaissances des opérateurs peuvent être profitables à la recherche : des enquêtes réalisées récemment sur le savoir écologique des pêcheurs ont montré que dans certains domaines (zones de ponte et de nourriceries) les pêcheurs, par leur pratique quotidienne, disposent de connaissances précises utiles à la recherche et pour lesquelles les moyens à mettre en œuvre pour les obtenir scientifiquement seraient longs et coûteux.

Exemple 2 : l'accès inégal à l'information crée des asymétries dans les rapports de force entre catégories d'acteurs : pour la résolution des conflits pour les zones de pêche (dans lesquels les principaux acteurs sont les pêches artisanale et industrielle, la surveillance des pêches, l'étage décisionnel), les activités de lobbying réalisées par certains groupes créent des déséquilibres et empêchent la négociation. La mise en place de plate-formes d'information commune à tous les acteurs peut ici contribuer à des débats équilibrés, et favoriser la découverte de solutions consensuelles vis à vis des problèmes qui concernent plusieurs types d'acteurs<sup>3</sup>.

Exemple 3 : l'absence de circuit de transmission provoque des dysfonctionnements dans la gestion : récemment, lors d'une enquête<sup>4</sup> conduite par le CNSHB, la direction des pêches maritimes a regretté l'absence d'indications de la part de la recherche sur les zones de frayère

---

<sup>3</sup> On doit ici nuancer les attendus d'une telle approche : la réduction du déséquilibre d'information peut déplacer les points de conflits entre groupes sur d'autres problèmes auparavant non connus. Il semble cependant raisonnable de supposer que la réduction de l'asymétrie d'information peut, a minima, favoriser les débats qui, pour la résolution de certains problèmes actuels, n'ont pas lieu.

<sup>4</sup> Enquête sur la contribution de la recherche aux moyens d'existence durable des communautés de pêche artisanale maritime en Guinée. Projet régional PMEDP.

alors qu'au cours de la même enquête, le Cerescor<sup>5</sup> a signalé la non utilisation par l'étage décisionnel des résultats de recherche sur les zones de nourriceries et la reproduction des poissons.

Il apparaît ainsi que chaque groupe d'acteur (administration, recherche, pêche, commerce, investisseurs, ONG, bailleurs de fonds, etc.) dispose d'informations dont certaines peuvent être utiles au développement d'autres groupes. Accentuer la circulation d'information entre groupes d'acteurs devrait permettre d'obtenir une amélioration simultanée des connaissances de chacun, de mieux articuler les activités, de mettre à disposition une base commune d'information utile à la négociation.

Il s'agit donc d'améliorer les liens entre les acteurs en construisant *(i)* un savoir commun disponible à tous et rassemblant les connaissances de tous, ainsi que *(ii)* les structures pour les communiquer et les restituer aux opérateurs et aux gestionnaires.

Dans le concert des acteurs gravitant dans le secteur, la recherche semble disposer d'atouts décisifs pour réaliser cet objectif :

1. La rigueur qui permet d'assurer la fourniture d'une information de qualité,
2. le désintéressement qui lui permet de se positionner comme médiateur impartial
3. La pluridisciplinarité qui lui permet d'aborder de façon identique la multiplicité des groupes d'acteurs et des domaines d'activité

L'enjeu ici n'est pas de diffuser seulement les connaissances de la recherche mais toutes les informations mises à disposition par les différentes parties prenantes dans le secteur et dont la recherche ne constitue qu'un élément.

## Contraintes méthodologiques

La réalisation d'une plate-forme commune d'information soulève plusieurs contraintes d'ordre méthodologique :

1. Dans une perspective intégrée du développement durable, toutes les composantes du secteur doivent être prises en compte. Il est alors nécessaire de pouvoir traiter de façon équivalente toute information, quelle que soit sa nature, cela implique une représentation de l'ensemble du secteur sous une forme qui permette d'intégrer n'importe quelle information sans remise en cause du support de l'information utilisé.
2. Il est nécessaire de tenir compte des perceptions et des objectifs des différents acteurs : à la diversité des acteurs impliqués correspond en effet une diversité équivalente des perceptions ; perception du secteur, de ses caractéristiques, de ses domaines d'intérêt. Par exemple, selon les acteurs, un poisson pourra être considéré comme une espèce, une ressource, une capture ou un produit. Certains mettront l'accent sur l'usage des ressources, d'autres sur les aspects culturels, sur les contraintes environnementales, etc. Construire une plate-forme commune d'information suppose de tenir compte de ces différentes perceptions, toutes légitimes et concomitantes.

---

<sup>5</sup> Cerescor : Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbané

3. Compte tenu des différences d'accès à l'information selon les acteurs, il est nécessaire de concevoir des modalités d'accès diversifiées à l'information et donc des formes de restitution des informations adaptées aux différents types d'utilisateurs potentiels.

## Tentative d'application au secteur des pêches guinéen

Un projet en cours de développement<sup>6</sup> au CNSHB vise à développer des outils permettant d'aller dans ce sens. La mise en place d'un flux d'information alimenté en continu et géré par la recherche constitue la finalité de cette démarche.

L'outil prend la forme d'un centre d'information sur les pêches en Guinée ; il s'agit d'un outil de stockage et de restitution d'information avec un cahier des charges axé sur la simplicité pour assurer la polyvalence, ainsi que sur la possibilité d'évolution et de maintenance.

- L'information est définie, de la façon la plus générale possible, comme : « un ensemble de données codées fournissant un renseignement sur le domaine ». Hors de cette définition, on cherche à ce qu'aucune contrainte n'existe sur la nature ou la forme de l'information. La personne qui propose une information n'est pratiquement tenue d'en donner que la source et le renseignement qu'elle fournit. La référence à la notion de codage fournit la passerelle nécessaire à la formalisation technique (domaine, date et lieux, constituants concernés) des outils de stockage et de représentation.

L'outil est ainsi conçu pour que tout acteur, même hors de la recherche, ait la possibilité de soumettre une information qu'il souhaite rendre disponible. Le processus d'intégration de l'information est construit et amélioré au sein du centre de recherche qui a la charge de la gestion de la base d'information.

Les informations sont stockées les unes à la suite des autres selon leur ordre d'arrivée sous la forme d'une base de données manipulable. Les données peuvent être ensuite restituées à la demande et selon diverses modalités. Les techniques informatiques sont ici mises à contribution pour pouvoir rechercher des informations selon divers critères.

Les informations qui s'accumulent dans le centre d'informations sont conçues pour pouvoir être restituées sous différentes formes. Actuellement les supports en cours d'élaboration sont des documents papiers qui peuvent prendre la forme de notes d'informations avec listes de diffusion, des posters didactiques présentés dans le cadre d'expositions itinérantes sur le terrain (débarcadères, marchés, administrations,...), des bulletins radio-diffusés et une plate-forme Internet permettant de faire connaître le secteur des pêches guinéen.

Selon les contextes et les besoins, les informations à diffuser peuvent être sélectionnées à partir de la base d'information par un comité plurisectoriel (pêche artisanale et industrielle, commerce, administration, recherche) en cours de constitution.

## Conclusion

L'approche présentée met en place un processus permettant la mise en circulation d'un flux d'information acteurs -> recherche -> acteurs ; la recherche jouant ici le rôle de gestionnaire,

---

<sup>6</sup> Projet « centre d'informations (CI) sur les pêches en Guinée » : partenariat CNSHB-IRD, financement Coopération Française (FAC/92/CD/98/GUI) et Commission Européenne (projet « pêche écologique en Guinée, convention CE B7-6200/99/03/DEV/ENV) sur une requête du Ministère des Pêches et de l'Aquaculture en Guinée (chantier n°1, système d'information).

intégrateur puis diffuseur de l'information. On ne construit pas d'information, on la révèle et la rend disponible au plus grand nombre.

Enfin, plusieurs contraintes ont été définies dans la mise en place d'un flux d'information et des objectifs ont été établis :

- Renforcer les compétences de la recherche (rigueur, méthode, etc.) pour avoir une information de qualité et permettre à celle-ci de faire une appréciation fiable et objective ;
- Etablir des relations bidirectionnelles entre recherche et opérateurs pour parvenir à un domaine élargi de connaissances mutuelles (transmettre ce que l'on sait, connaître ce qu'ils savent).

Théoriquement idéale, la réussite de l'approche peut soulever de nouveaux problèmes. Le plus immédiat est le pouvoir et les pressions qu'est susceptible d'avoir à supporter l'institution qui concentre et maîtrise ainsi l'information disponible. Dans le cadre particulier de cette problématique, l'impartialité de la recherche devient alors une condition essentielle d'un progrès pour le secteur.

## Références

1. Stephenson, R. L. and Lane, D. E. (1995) Fisheries Management Science: a plea for conceptual change. Can: J.Fish. Aquat.Sci. 1995; 52:2051-2056.
2. Rivard, S. and Talbot, J. (1999) Le Développement de Systèmes d'Information: Une méthode intégrée à la formation des processus. Québec: Université de Québec/Ecole des Hautes Etudes Commerciales (H.E.C.); 1999. 540 p.